

PAROISSE St PIERRE - St PAUL EN BOCAGE

FEUILLE BOCAGÈRE D'INFORMATION N° 1 – PÂQUES 2019

rue de la Mairie 61100 La Lande-Patry 02 33 65 22 14 - paroissaintpierresaintpaul61.jimdo.com - paroissestPierre-stpaulenBocage@wanadoo.fr

Glissée dans chaque numéro du journal du pôle « Terre d'Espérance », cette modeste feuille vous donnera des informations précises sur notre paroisse. N'hésitez pas à vous rendre sur le site web (voir ci-dessus) pour de plus amples informations et photos sur la vie paroissiale.

L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE



Depuis quelques années, chaque paroisse est tenue de convoquer les chrétiens à une Assemblée Paroissiale pour faire le bilan de l'année écoulée et réfléchir sur l'année à venir. Chez nous, cette Assemblée se termine toujours par un moment de convivialité autour d'une part de galette et d'une boisson.

Le P. Amand et l'Équipe Pastorale avaient souhaité que les participants s'expriment au sujet de la difficulté à trouver des personnes qui acceptent de « donner un coup de main » pour que la paroisse soit plus vivante. Pour cela l'assistance avait été divisée en petits groupes. Voici quelques remarques, quelques propositions qui ont été faites :

- Les enfants apprécient de se retrouver à la sacristie une partie de la messe du dimanche afin de découvrir l'Évangile à leur niveau.
- Rencontrer les parents n'est pas évident. Ils ont peur, s'ils acceptent de s'investir un peu, d'être systématiquement exploités ensuite. Les enfants privilégient les activités extérieures aux messes des enfants ou au caté du samedi matin. Pourquoi ? Proposition : caté avant la messe du dimanche ? Pour faire participer des personnes nouvelles à la vie paroissiale, il faudrait aller les trouver individuellement.
- La messe des familles est vivante, sinon, il n'y a que des personnes âgées.
- Une demande : redire ce qu'est le Pôle Missionnaire, au cours d'une messe (des familles éventuellement), par exemple.
- Constat : la moyenne d'âge de l'Assemblée Paroissiale : cela explique pratiquement tout. L'absence d'engagement ne concerne pas seulement l'Église ! Dans toutes les associations, c'est pareil !
- « Je ne suis pas chargé de vous faire croire, mais de vous le dire » (Ste Thérèse). Dire les bases de ce que nous croyons, de ce que nous vivons. L'Évangile peut être proclamé par la parole, mais aussi par des actes.
- Pourquoi les gens ne s'engagent-ils pas ? - Parce que, s'ils donnent un doigt, on leur prend ensuite le bras...

- Pas facile de se proclamer chrétien quand on est jeune ! Il faut une certaine maturité pour oser proclamer sa foi. Il faut du temps ; on fonde une famille. Le travail est très important : on a peur du lendemain.

- Nous sommes tous parents, grands-parents... Nos enfants, petits-enfants sont-ils dans l'Église ? Non.

N.B. : 6 groupes de 6 personnes = 36 se sont exprimées, or il y avait environ 70 personnes présentes...

Conclusion par le P. Amand :

- Beaucoup de constats, peu de propositions. Caté avant la messe ?
- Appels : il vaut mieux les cibler précisément.
- Le Pôle Missionnaire : à réexpliquer pendant une célébration.
- Un questionnaire pourrait être distribué aux parents pendant les messes des familles dans le but de faire appel pour des petites choses.

Dates à retenir

Célébration pénitentielles : jeudi 11 avril 17h à Cerisy
vendredi 12 avril 20h30 à La Lande-Patry

Semaine Sainte :

Rameaux 14 avril :

9h30 à St Paul : bénédiction et messe des Rameaux

11h à La Lande-Patry : bénédiction et messe des Rameaux

Jeu de Saint 18 avril : 20h30 à La Lande-Patry : la Sainte Cène

Vendredi Saint 19 avril : 15h à Landisacq : Chemin de Croix
20h30 La Lande-Patry : Office de la Passion

Samedi Saint 20 avril : 21h à La Lande-Patry : Veillée Pascale et messe de la Résurrection

Pâques, dimanche 21 avril : 10h 30 à St Pierre-d'Entremont : messe de Pâques (*pas de messe à La Lande-Patry*).

Première Communion : dimanche 19 mai 10h30 à La Lande-Patry.

Profession de Foi : dimanche 26 mai 10h30 à La Lande-Patry.

Ascension : jeudi 30 mai 10h30 à Caligny.

Pentecôte : dimanche 9 juin 10h30 à La Lande-Patry.

à noter que les premiers samedis des mois de juillet, août et septembre il y aura messe à 18 h 30 à tour de rôle dans les communes autres que La Lande-Patry. Le 1^{er} juin, ce sera à Montilly. (voir au verso)

Informations diverses :

- Le Journal Paroissial s'appellera désormais « Terre d'Espérance » et concernera l'ensemble du « Pôle Missionnaire », il sera financé par la paroisse et les paroissiens (et par la publicité). 0,093€ / exemplaire.

- Pèlerinage à Alençon le 8 mai pour les enfants. Les adultes s'associeront à la paroisse Marcel Callo.

- L'Équipe Pastorale invitera chacun des services paroissiaux à participer à l'une de ses réunions afin de les écouter et de mieux répondre à leurs questions.

MESSES DU SAMEDI SOIR À 18h30

Samedi 1^{er} juin à Montilly-sur-Noireau

Samedi 6 juillet à Landisacq

Samedi 3 août à Cerisy-Belle-Étoile

Samedi 7 septembre à St Pierre d'Entremont

CONSEIL PASTORAL DU 7 MARS

Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour :

1. Retour sur l'Assemblée Paroissiale :

- Plusieurs personnes regrettent que la réunion ait commencé avec une demi-heure de retard ; certaines n'ont pas pu rester jusqu'à la fin car elles avaient d'autres impératifs.

- Il s'est avéré que personne ne pouvait répondre aux questions posées. Il conviendrait donc à l'avenir de préparer l'Assemblée lors d'un Conseil Pastoral peu de temps avant l'Assemblée.

- Les paroissiens ont apprécié le bilan moral (rétrospective sur l'année) et le bilan financier, ainsi que l'ambiance conviviale et le plaisir de se retrouver.

2. Comment rejoindre les personnes qui sont aux portes de l'Église ?

Vaste question. Une journée de formation est proposée par le diocèse à Sées le 15 mars. Pas de personne disponible pour s'y rendre.

3. Le point sur les communes :

Landisacq : la paroisse s'occupe de trouver des personnes acceptant d'ouvrir l'église quotidiennement.

À St Pierre, des malades souhaiteraient recevoir la communion à domicile.

À Cerisy, trois paroissiens disposent d'un jeu de clés pour ouvrir l'église.

4. Denier de l'Église :

les enveloppes sont disponibles. Il conviendrait d'en donner également lors d'une préparation au baptême, au mariage ou lors d'une demande de messe du souvenir.

DENIER DE L'ÉGLISE

Ce qu'il faut savoir : le Denier de l'Église sert à payer 145 salariés dans le diocèse, dont 88 prêtres, 26 laïcs salariés diocésains, 12 religieux en mission, 10 salariés paroissiaux, 7 personnes soutenues, 2 séminaristes et 2 diacres en vue du sacerdoce.

Les quêtes et les contributions lors des cérémonies (baptêmes, mariages, inhumations) servent à financer les dépenses de fonctionnement du diocèse, du pôle missionnaire et des paroisses : électricité, chauffage, téléphone, dépenses administratives, catéchisme, taxes, assurances, maintenance (par exemple l'orgue de l'église de La Lande-Patry), entretien des biens, matériel de bureau, photocopies, frais de culte, frais de déplacement - des prêtres notamment...

Pour notre paroisse, les charges s'élèvent à 17 026,15 € et les recettes à 16 827,80 € en 2018.

Il manquait 139 000 € au diocèse pour boucler son budget qui a enregistré 4,5 % de donateurs en moins par rapport à 2017 - mais qui a vu le don moyen (177 €) progresser de 8,3 %. Ce déficit est dû entre autres à la suppression de l'I.S.F. : des gens ne donnent plus puisqu'ils n'ont plus besoin de déduire leurs dons des impôts : ils gardent leur argent ! Les scandales des abus sexuels n'ont pas arrangé les choses. On constate également un vieillissement des donateurs. Le diocèse encourage les dons par prélèvements mensuels, plus faciles à gérer qu'un don en une seule fois. Dans notre paroisse, 217 donateurs participent au Denier de l'Église (comme en 2017). L'Économiste diocésain pourrait être invité à notre prochaine Assemblée Paroissiale pour répondre aux questions.

En 2018, il y a eu :

- 23 baptêmes (- 7 par rapport à 2017)
- 7 Premières Communions (- 1)
- 3 Professions de Foi (- 4)
- 6 mariages (- 1)
- 55 inhumations (- 1)



Veillée de Noël

ACCUEIL PAROISSIAL

L'Accueil Paroissial se trouve à droite de la Mairie de La Lande-Patry. Il est ouvert le :

Jeudi de 17 h à 19 h

Vendredi de 17 h à 19 h

Samedi de 10 h à 12 h

Téléphoner de préférence à ce moment-là au 02 33 65 22 14 ; en cas d'urgence, le répondeur vous communiquera le n° de la personne responsable